

**Questions du groupe Etréchy Bleu Marine**

**– Conseil Communautaire du jeudi 24 septembre 2015 -**

 Monsieur le Président d’ « Entre Juine et Renarde »,

 En novembre 2014, nous vous avions alerté sur la problématique du Moulin de Vaux situé sur Auvers St-Georges. Vous vous étiez, à l’époque, jugé incompétent en la matière.

 A ce jour, la situation ne s’est pas arrangée, loin s’en faut ! Les propriétaires ont crée une association afin que leurs droits soient respectés tout comme les riverains excédés par ce voisin géré par une association qui se définit, sur leur site internet, comme une agence de voyage sociale, et qui prospère grâce à de l’argent exclusivement public. Et ce n’est pas la présence de Marine LE PEN la semaine dernière sur le site qui contredira ce fait !

 Dans un an, le bail entre les propriétaires et cette association arrivera à expiration et il serait temps de redonner ses lettres de noblesse à cet établissement qui n’a pas vocation à « cacher à la campagne » les problèmes migratoires des villes. Ceci est de la responsabilité de chacun d’entre nous, élus !

 Afin de préparer au mieux la reconversion de ce site, nous sollicitons la création d’une commission intercommunale pour proposer un dossier « clé  en main » aux propriétaires afin de transformer le Moulin de Vaux en « résidence Sénioriale ».

 Le groupe Etréchy Bleu Marine,

 Via François HELIE ,

 Conseiller Communautaire.